



Bruxelles, le 16 février 2024

CM 1631/2/24
REV 2
OJ CONS
RELEX

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Affaires étrangères/Commerce)

Abu Dhabi, Émirats arabes unis

25, 26, 27, 28 et 29 février 2024 (16:00, TBD, TBD, TBD, TBD)

Format 1+5

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"
Liste des activités non législatives

Activités non législatives

13^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce

- a) Conclusions au début de la 13^e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (*)
(Base juridique : article 207, paragraphe 4, premier alinéa du TFUE)
Approbation
- b) Conclusions à la fin de la 13^e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (*)
(Base juridique : article 207, paragraphe 4, premier alinéa du TFUE)
Approbation
- c) Décision du Conseil sur la position à prendre au nom de l'Union européenne, au sein de la 13^e conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce ☒ (*)
(Base juridique: article 207, paragraphe 4, premier alinéa, en liaison avec l'article 218, paragraphe 9, du TFUE)
Adoption

Divers

☐ Sur la base d'une proposition de la Commission

(*) Point sur lequel un vote peut être demandé
